

mis en ligne le 27 avril 2023

ARRETE MUNICIPAL N°12948 DU 19 MARS 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Travaux

12 Rue du Port

A partir du 09 Mai 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par HADO COUVERTURE, 14 Boulevard Flandres DUNKERQUE

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique, il importe d'autoriser l'accès au petit port pour permettre la pose d'un échafaudage,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A partir mardi 09 mai 2023 et pour une durée 8 jours, l'accès au petit port sera autorisé pour l'entreprise HADO couverture afin d'installer un échafaudage sur une partie du Quai le long de l'immeuble au 12 rue du port, seul le demandeur sera autorisé à stationner.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à mettre une signalétique adéquate.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



LE MAIRE,

Patrice VALTON